

Compte rendu de l'atelier « *les arts, les artistes et la paix* » du dimanche 20/11/22 au Congrès de Tours

Présents :

Amary Claudine, Azan-Zielinski Arlette, Azan Francis, Bourguignon Jean-Claude, Buissard Danièle, Cavaillon Arlette, Dolot Michel, Garcia-Sanchez Evelyne, Garcia-Sanchez Alain, Guilhaumon Micheline, Lacroix-Escoubet Jacqueline, Kalaïtzis Sophie, Lependu Daniel, Marhuenda Carmen, Sadowniczyk Jean-Marie.

Modératrice : Arlette Azan-Zielinski

Compte rendu rédigé par : Jacqueline Lacroix-Escoubet et Francis Azan.

1. Une première question est posée : quel est le statut de la Galerie l'Art et la Paix et quel est son fonctionnement ?

La Galerie l'Art et la Paix, a été créée en 1962 sous la forme d'une SARL (donc une société commerciale), pour gérer et vendre les œuvres données au Mouvement de la Paix par des artistes pacifistes tels que Picasso, Léger, Braque, etc...

Elle commercialise aussi, après accord de la succession Picasso, une vingtaine de dessins de Picasso sous la forme de reproductions.

Formellement, cinq associés désignés par le bureau national du Mouvement de la Paix sont détenteurs du capital de la Galerie à parts égales.

Suite à des difficultés financières, la Galerie a dû abandonner en 2010 son dernier local d'exposition place Payret à Saint-Ouen, et entreposer son stock d'œuvres dans un local de stockage au 5 rue Paul Bert à Saint-Ouen où il y est encore aujourd'hui.

Les déficits successifs d'avant 2010 avaient conduit à une dette accumulée de plus de 56 000€ à la fin 2010, année de la démission du précédent gérant.

A la suite de quoi, Francis Azan a été nommé gérant de la Galerie par le Bureau National. La survie n'a été possible qu'en réduisant drastiquement les dépenses (plus aucun salarié rémunéré, plus de location de local d'exposition, des frais réduits au minimum avec des activités de gérance et commerciales uniquement menées par des bénévoles).

Avec cette stratégie, depuis 12ans, la Galerie a réalisé un bénéfice moyen de 8 000€/an ce qui a rendu possible le remboursement de toutes les dettes antérieures.

Elle a ainsi pu poursuivre sa raison d'être, contribuer au rayonnement du pacifisme et au développement du Mouvement de la Paix, notamment par le soutien à ses initiatives culturelles au plan national, comme aux congrès de Paris (2011), Toulouse (2014), Gennevilliers (2017) et Tours (2022), et au sein de ses comités.

Il s'ensuit un tour de table au cours duquel plusieurs propositions sont faites :

1. Réaménager la grande salle du siège en salle d'exposition permanente de la Galerie, ce qui aurait l'avantage de disposer d'un lieu artistique à 5 minutes du nouveau métro (ligne 14), dans une zone d'activités en plein développement. Ce local appartenant au Mouvement de la Paix, il n'y aura donc pas de frais supplémentaires et il bénéficiera d'une présence sur place.
 - a. Daniel et Carmen se proposent d'y assurer quelques heures de permanence par semaine.
 - b. Y inviter de temps en temps une exposition temporaire d'un artiste avec lequel une convention pourra être signée (voir « *Convention d'expo* » en pièce jointe).
 - c. Y organiser des « vernissages » en y invitant des scolaires, les salariés des entreprises environnantes, avec des débats, musiques, films, etc...sur la Culture de la Paix.
 - d. Créer un groupe de travail avec les amis intéressés et des salariés du siège pour travailler à l'élaboration de ce projet.
 - e. Etudier une demande de subvention FDVA ou autre pour aider à son financement.
2. Relancer des expositions itinérantes dans les comités (voir « *Expo mode d'emploi* » en pièce jointe).

2. Festival « *en mai les arts en paix* » :

L'idée est de donner une visibilité nationale à l'ensemble des initiatives artistiques indispensables pour le développement de la Culture de la Paix.

De nombreux comités organisent déjà des initiatives pacifistes en y associant des artistes « amateurs » ou « professionnels » (Rennes, La Rochelle, Malakoff, etc...).

Ce « festival national » pourrait se réaliser autour du mois de mai, chaque comité décidant avec ses partenaires de la durée et de la période qui lui convient.

Il permettrait de mutualiser les expériences de différents comités locaux organisateurs, et donner envie aux autres comités de s'y impliquer.

De plus cela permettra de nouer des liens avec le monde artistique, en particulier les jeunes créateurs au niveau local.

Il s'ensuit un tour de table au cours duquel plusieurs propositions sont faites :

- a. Créer une affiche nationale « *en mai les arts en paix* » avec un logo spécifique et définir un objectif clair.
- b. Relayer la communication dans Planète Paix et le site Web du Mouvement.
- c. Collecter et répertorier toutes les activités artistiques organisées par les comités dans leurs initiatives et constituer une base de données des artistes pour la mettre à disposition des comités et ainsi les aider à organiser leurs initiatives culturelles.
- d. Inciter les comités à demander des subventions pour cette initiative culturelle.
- e. Susciter des partenariats avec d'autres associations locales sur la base de l'éducation à la culture de la paix, et l'ouverture à la jeunesse.
- f. Associer les libraires.

Sachant qu'une telle organisation demande du temps et des moyens, certains proposent de démarrer avec les comités qui sont déjà dans cette démarche, et d'intégrer un peu plus de comités chaque année. Il faut que nous gardions la maîtrise de l'évènement.

3. Autres propositions :

- 3.1. Consacrer dans chaque numéro de Planète Paix une plus grande place à l'artistique.
- 3.2. Soutenir les artistes en particulier les intermittents du spectacle.
- 3.3. Faire un appel pour créer un ensemble musical ou choral avec les musiciens « amateurs » ou « professionnels » membres du Mouvement de la Paix.